

# L'Envalois

Bulletin Municipal d'Informations

Juillet 2015

n°29



Dessin de Jacques PESSAUD (rideau s'ouvrant sur la photo de la cascade rue des gorges).



## SOMMAIRE

- P. 2 à 18 > Vie Municipale
- P. 19 à 21 > Riom Communauté
- P. 22 à 26 > Associations
- P. 27 > Etat civil, Manifestations,...
- P. 28 > Infos pratiques

[www.ental.net](http://www.ental.net)



L'été arrive avec les beaux jours, le soleil, et la chaleur. Les vacances approchent et l'on s'imagine déjà, loin des tracasseries quotidiennes sur une terrasse, en balade ou sur une plage se laissant bercer par le bruit des vagues. Mais revenons sur terre, pas question de musarder.

Dans le précédent journal, j'évoquais la conjoncture économique en vous parlant des impacts sur nos budgets communaux. Aujourd'hui les réformes continuent avec le projet de loi NOTRe, actuellement en discussion au Parlement. C'est un sujet très important sur l'avenir des communes puisqu'il traite des fusions intercommunales, auxquelles je suis favorable en tant que communauté de projet. Mais il traite également du mode de suffrage des délégués communautaires qui seraient élus directement en dehors des élections municipales. Que deviendra-t-il alors de la compétence générale des communes ? Sera-t-elle transférée à ces intercommunalités ?

L'échelon intercommunal deviendrait ainsi une collectivité territoriale à part entière et les conseils municipaux n'auraient plus de pouvoir de décision sur l'aménagement et la gestion de leur commune. « Après la décentralisation, la recentralisation ? ». D'où la nécessité de mettre en œuvre rapidement au cours de ce mandat et dans la mesure du possible les projets électoraux pour lesquels vous nous avez choisis.

**Suite à l'adoption du budget fin avril, voici les principaux projets d'investissements lancés pour 2015 :**

**1/ L'espace culturel et les ateliers municipaux :**

Ce projet phare de notre mandat suit son cours. Après l'avant-projet sommaire, nous venons de valider l'avant-projet détaillé. Suivront ensuite le permis de construire, le dossier de consultation des entreprises et enfin le début des travaux que l'on peut espérer pour l'automne.

**2/ Voirie :** Suite à la réalisation effective des habitations du lotissement de la Boule, nous allons lancer la consultation des entreprises et engagerons la réalisation des travaux de voirie du chemin de la Boule sur les derniers 50 mètres avant le virage à angle droit, puis de toute la partie montante, actuellement en terre battue.

**3/ Urbanisme :** Après la validation du permis d'aménager de l'AFUL de Moneyroux, nous lancerons la consultation pour engager les travaux de viabilisation de ce secteur (je vous rappelle que ces frais d'aménagement font l'objet d'une répartition dans un projet urbain partenarial entre la commune et l'AFUL).

**Côté social :**

**Côté social :** Je voudrais vous remercier d'avoir pris le temps de répondre à l'enquête ABS (Analyse des Besoins Sociaux) dont il ressort que certains besoins sont récurrents, notamment les transports, un lieu de rencontre, le stationnement, etc. Nous allons en peaufiner l'analyse pour intégrer ces sujets dans notre stratégie de développement et d'aménagement futurs.

**Côté Riom Communauté :**

- 1/ Le projet de médiathèque avance avec le choix du cabinet d'architectes qui est en cours.
- 2/ La commission d'évaluation des charges s'est réunie pour valider le transfert de la compétence petite enfance avant le mois de décembre.
- 3/ Le cinéma avance aussi, avec la prise de compétence par la communauté.
- 4/ La commission transports travaille sur le nouveau contrat qui va être établi pour les transports communs R'Cobus.

Avant de vous souhaiter de passer de bonnes vacances avec vos familles ou vos amis, je voudrais féliciter et remercier particulièrement les enfants du centre de loisirs de l'école d'Enval pour le magnifique spectacle qu'ils ont offert à nos aînés à l'occasion du repas du CCAS fin janvier ainsi que pour leur participation à la commémoration du 8 Mai 1945 où ils ont entonné la Marseillaise, tout cela sous la houlette de Corinne (que je remercie aussi). Cette attitude citoyenne a marqué l'ensemble des personnes présentes.

Christian MELIS

Après les enfants des écoles en 2014 nous remercions M. Jacques Pessaud habitant d'Enval pour sa contribution bénévole à l'animation humoristique des pages de notre journal, par ses dessins et caricatures.

## Réception pour les Vœux de la Municipalité

La nouvelle équipe municipale a décidé depuis cette année 2015, de convier l'ensemble de la population envaloise à la traditionnelle cérémonie des vœux de début Janvier, qui se déroulera dorénavant à la salle polyvalente.

Cette année, aux membres du conseil municipal, représentants des associations, personnalités et acteurs de la vie locale, se sont joints beaucoup d'envalois, qui ont chaleureusement été accueillis par Monsieur le maire et qui ont été très heureux de partager un apéritif.

Suite à la réussite de cette sympathique cérémonie, nous reconduirons l'invitation à tous les envalois pour les vœux de l'année 2016. Si vous n'avez pas osé venir à cette nouvelle et première invitation, n'hésitez pas à venir à la prochaine cérémonie de Janvier 2016. Monsieur le maire et le conseil municipal seront très heureux de vous accueillir et de partager un verre avec vous.



## Cérémonie au monument aux morts du 8 Mai

Sur l'invitation de l'équipe municipale, un grand nombre d'Envalois, les représentants des associations, des enseignants, ainsi que de nombreux élèves de l'école ont participé à cette manifestation commémorant l'Armistice de la seconde guerre mondiale ainsi que la mémoire de tous ceux qui ont laissé leur vie. Après un défilé dans les rues d'Enval au son du tambour, une première halte a été faite place Marcel Morge pour déposer une gerbe en mémoire de Monsieur Marcel Morge, mort en déportation. Un émouvant hommage lui a été rendu au travers des sonneries jouées par les 3 musiciens présents. Le défilé s'est ensuite rendu au monument aux morts. Après de nouvelles sonneries, puis le discours du Maire Christian MELIS, la vingtaine d'élèves de CE et de CM présents s'est rassemblée devant les drapeaux. Sous la conduite de Corinne, Responsable du centre de loisirs, promue Chef de Chœur pour cette circonstance, ils ont entonné La Marseillaise, apprise en classe lors des cours de chant. Un peu intimidés au départ, tous ces jeunes élèves, accompagnés par les trompettes et les tambours, ont brillamment réussi leur interprétation devant une foule silencieuse et très attentive.

Tous les participants se sont ensuite retrouvés pour un moment convivial offert par la municipalité, dans la salle de la mairie devenue presque trop petite à cette occasion.

## *CCAS : Repas de Janvier 2015*

102 convives ont participé cette année au repas du nouvel an organisé par le CCAS et la municipalité. Tout d'abord, discours de bienvenue du premier magistrat Christian MELIS, suivi de la présentation des nouveaux membres du CCAS et des projets à venir dans les prochaines années. Le repas préparé par un traiteur fut servi par les membres du CCAS, du conseil municipal et des bénévoles. Ceux-ci avaient pris également le temps de décorer la salle sur le thème de la lune et des étoiles.

Côté animation, ouverture de la soirée par un sketch des Baladins de l'Ambène suivi d'une animation musicale proposée par la Compagnie Souffleur de lune. Le clou de l'animation est revenu aux jeunes de la commune, qui nous ont offert un spectacle de danses country, de french cancan et un sketch des Vamps revu et corrigé à leur manière. En fin de soirée les serviettes ont pu tourner et les jambes se dégourdir au son d'une musique de fête.



## CCAS : Bilan enquête ABS (Analyse des besoins sociaux)

**N**ous avons à ce jour traité environ 75% des 128 dossiers d'enquête que vous nous avez retournés. La première analyse que nous pouvons faire sur les besoins immédiats tourne autour de 3 thèmes principaux : la sécurité routière et le stationnement, les transports, les rencontres entre habitants.

L'équipe municipale a commencé à travailler sur ces sujets. Nous participons activement à des réunions de travail sur l'évolution du réseau de transport Rcobus. Une étude sur la mise en place d'espaces de stationnement matérialisés est en cours. L'espace culturel en projet devrait être un outil important pour le développement du lien entre les Envalois.

Les associations envaloises proposent déjà de nombreuses activités permettant les rencontres, les échanges, mais hélas, le public n'est pas toujours au rendez-vous. Le CCAS pour sa part a commencé à répondre aux demandes d'informations avec la mise en place ou la participation à des réunions à thèmes.

Le 6 février, salle de la mairie, information sur les aides à l'amélioration de l'habitat par les représentants de Riom-communauté. Le 18 février, salle de la mairie, réunion de présentation de l'ensemble des services d'aide à domicile du SIAD. Le 2 avril, réunion d'information avec les services de police de la gendarmerie de Volvic appelée « Sureté des Aînés ». Une des prochaines réunions d'information pourrait être sur l'utilisation du défibrillateur. Les jeunes ne sont pas oubliés puisque le 6 mars lors de la remise du livret jeunes citoyens par monsieur le maire, nous avons pu remettre une documentation du conseil régional sur la carte jeune nouveau monde.

Afin d'être plus réactifs, plus présents auprès des personnes ayant un besoin occasionnel, ponctuel, (visites à domicile, aide aux courses, etc.) nous souhaitons mettre en place un réseau de bénévoles qui pourrait être un renfort à l'équipe déjà constituée. Renseignements et inscription en mairie.

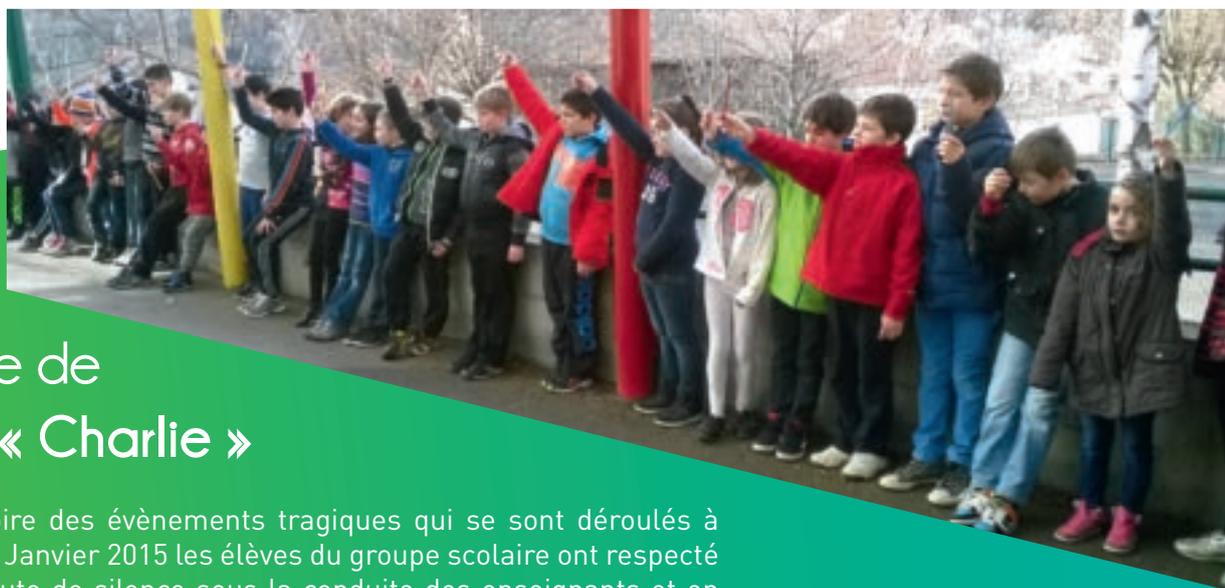
### CCAS : Co-voiturage

**A**fin d'étudier la possibilité de mettre en place un service de covoiturage souhaité par plusieurs d'entre vous, nous demandons aux personnes intéressées (**pour être transportées ou pour réaliser un transport**) de fournir en mairie les informations suivantes : nom, n° de téléphone, trajet, horaire recherché ou proposé.



### CCAS : Conseil Municipal des jeunes

**V**ous avez entre 9 et 14 ans, vous souhaitez participer à un conseil municipal de jeunes, il suffit pour le moment de vous inscrire en mairie.



### Minute de silence « Charlie »

**E**n mémoire des événements tragiques qui se sont déroulés à Paris en Janvier 2015 les élèves du groupe scolaire ont respecté une minute de silence sous la conduite des enseignants et en présence d'élus de la Municipalité.



**E**n France, la majorité civile a été fixée à 18 ans depuis le 5 juillet 1974. Le jour de ses 18 ans, le jeune citoyen acquiert le droit de vote et aussi, depuis 2011, le droit d'être éligible à toutes les élections... *(sauf pour être élu sénateur où il faut avoir 24 ans).*

Pour fêter ce nouveau statut, la municipalité d'Enval a organisé le 6 mars 2015 une cérémonie de citoyenneté où chaque jeune, nouvellement inscrit sur les listes électorales et ayant obtenu la majorité depuis le 1<sup>er</sup> mars de l'année précédente s'est vu remettre par le premier magistrat d'Enval, Christian MELIS, un livret citoyen qui récapitule les principaux droits et devoirs civiques ainsi que leur nouvelle carte d'électeur.

Un buffet a réuni tout le monde dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

## Journée environnement

**À** l'appel de la commission Environnement / Fleurissement présidée par Pascal Goumy, plus d'une vingtaine d'Envalois se sont retrouvés sur la place Marcel Morge dès huit heures le samedi 30 Mai, ce qui est bien. Après avoir dégusté un bon café préparé par Sylvie et pris des forces avec la pâtisserie qui l'accompagnait, les 2 équipes constituées se sont dispersées le long de l'Ambène entre Les Gorges et le bourg de la Sauzède. Equipées de sacs poubelle, de bottes, de gants, d'outils et de débroussailleuses elles ont travaillé jusqu'à 12h30 pour dégager les accès au cours d'eau, ramasser et évacuer tous les déchets présents.

Cette matinée conviviale et éco-citoyenne s'est terminée par un apéritif suivi d'un barbecue dans la cour des ateliers municipaux située rue des écoles. Un grand merci de la commission et de l'équipe Municipale à tous les bénévoles présents qui ont su consacrer leur temps au service de la communauté.

Pour l'année prochaine nous espérons que vous viendrez encore plus nombreux. Il est en effet important que nous restions vigilants sur le fait que notre ruisseau ne soit pas considéré comme une décharge (bouteilles vides, gazon, arbres coupés, sacs plastiques, etc.)



## Maisons fleuries : résultat du concours 2014

C'est avec passion que ces jardiniers amateurs ont travaillé toute l'année pour donner à leur maison des allures de parc floral coloré et odorant. Ils offrent aux voisins, aux passants un bel environnement très agréable. Ils ont attirés l'attention du jury 2014, composé des employés municipaux et d'élus, qui a sélectionné et récompensé par des bons d'achat les 13 lauréats sélectionnés. Le 1<sup>er</sup> prix a été remporté par Monsieur et Madame RAVET. Les prix ont été remis par monsieur le Maire, Christian MELIS, lors d'une sympathique cérémonie à la mairie, conclue comme il se doit, par le verre de l'amitié.

Par ces récompenses la municipalité veut inciter tous les propriétaires de maison à travailler et agrémenter leur jardin afin d'embellir, toujours plus, notre village. Demain, ce sera peut-être vous qui serez récompensé. Le jury 2015 va parcourir le village, début juillet, pour sélectionner les prochains lauréats... A vos sécateurs, et bonne chance.



## Réception de la municipalité pour le départ de Jean Claude et Babette

Mardi 24 juin, Monsieur le Maire et les membres du conseil municipal avaient convié les anciens élus, Monsieur Jean Caillaud, ancien Maire, Messieurs Joël Mouzin et Mickaël Mouzin, Directeurs de Leclerc et mécènes de notre établissement scolaire, Mesdames les Institutrices, M Mirowski, prochain Directeur d'école, ainsi que les employés municipaux et toutes les personnes intervenantes au sein du fonctionnement de l'école à l'occasion du départ en retraite de Elisabeth Fourtin, institutrice et Jean Claude Batisse, Directeur de l'école d'Enval.

Après avoir rappelé leurs parcours professionnels respectifs, Christian MELIS a souligné la passion et le dévouement avec lesquels ils ont exercé leur métier d'enseignant à Enval, depuis 1987 pour Elisabeth et 1988 pour Jean Claude.



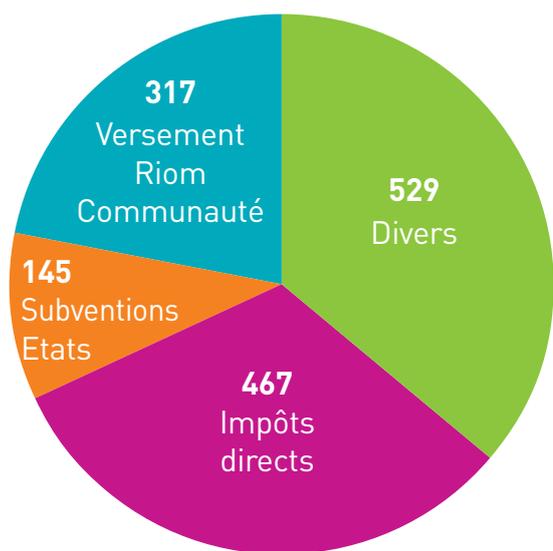
Ils les a également remerciés, au nom de tous les habitants de la commune d'avoir su accompagner avec tant d'implication, leurs enfants sur le chemin du savoir et de la connaissance pendant toutes ces années.

**Après une remise de cadeaux, cette chaleureuse réception s'est terminée autour d'un buffet dans l'émotion et la bonne humeur.**

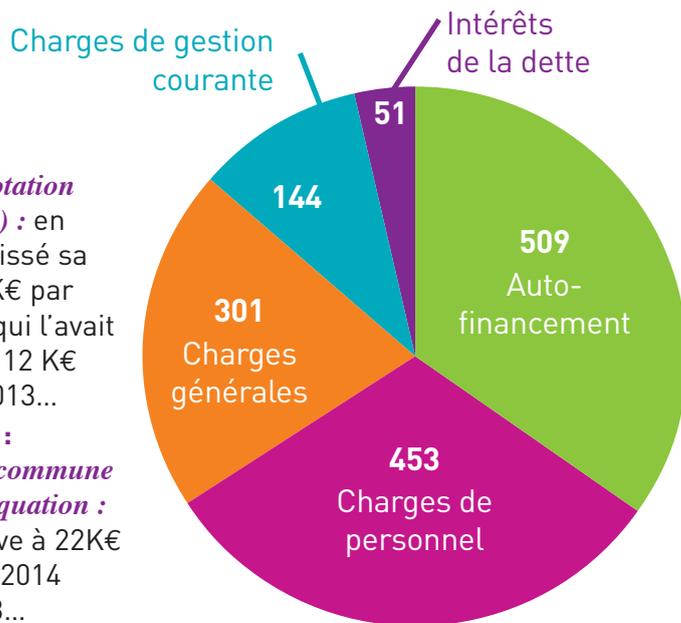
## La section de fonctionnement

**FONCTIONNEMENT – 1 458 K€**

### Recettes de fonctionnement



### Dépenses de fonctionnement



**A NOTER :**

**en recettes : Dotation forfaitaire (DGF) :** en 2015, l'état a baissé sa dotation de 24 K€ par rapport à 2014 qui l'avait déjà baissée de 12 K€ par rapport à 2013...

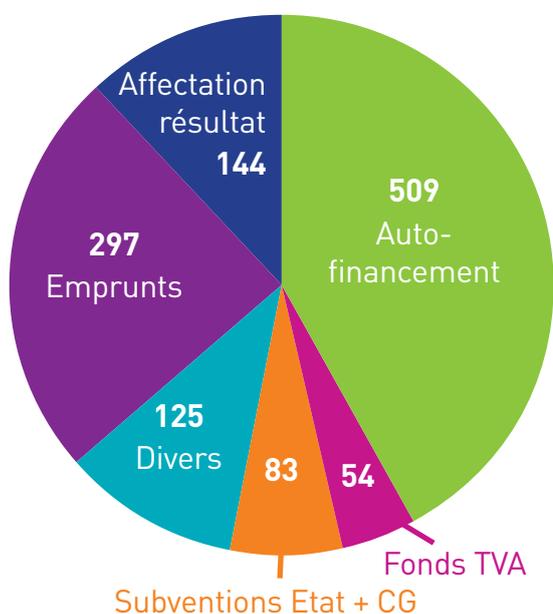
**et en dépenses :**

**Versement de la commune au fonds de péréquation :** en 2015, il s'élève à 22K€ contre 16K€ en 2014 et 10K€ en 2013...

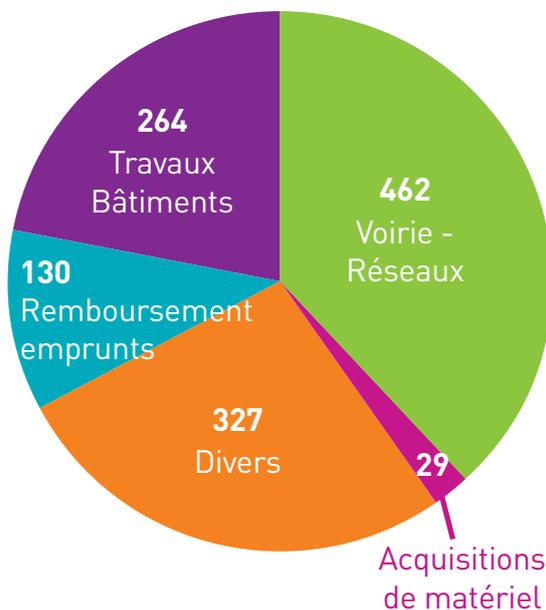
## La section d'investissement

**INVESTISSEMENT – 1 212 K€**

### Recettes d'investissement



### Dépenses d'investissement



**Diverses dépenses au budget 2015 :**

remplacement du photocopieur ; remplacement de 3 radiateurs à l'école ; achat d'une grange rue de l'Ambène avec réfection du solivage et création d'un plancher ; signalétique et voirie diverses ; et : (voir page suivante)

## Principales dépenses d'investissement réalisées

### >> GROUPE SCOLAIRE :

Réfection de la cour de l'école



### >> RUE DE FONTBLANCHE RUE DE LA CHAVE :

Création de réseaux  
Eau Potable et Eau Usée



### >> AVENUE DE LA LIBERATION :

Aménagement piétonnier  
et installation d'un radar pédagogique

### >> RUE DE MOUET :

Enrochement en soutien de la route



### >> BEAUVALEIX :

Réfection d'une partie du chemin  
et extension des réseaux



### >> ROUTE DE CLEMENTEL :

Réfection de l'assainissement



## Travaux en cours ou à réaliser

### CHEMIN DE LA BOULE

- Réfection d'une partie du chemin

### ESPACE CULTUREL ET ATELIERS MUNICIPAUX

- Montage du projet et demandes de subvention.

### PUP MONEYROUX

- Maîtrise d'œuvre et début des travaux fin d'année 2015

*Le conseil municipal du 7 avril a approuvé le budget primitif de 2015, duquel il ressort une section d'investissement s'élevant à 1.211.845 € et un budget de fonctionnement à 1.457.869 €.*

Concernant ce dernier, les recettes de fonctionnement proviennent à hauteur de 25 % du produit des contributions directes, qui comprennent 3 taxes : la taxe sur le foncier non bâti (réglée par le propriétaire), la taxe sur le foncier bâti (réglée aussi par le propriétaire) et la taxe d'habitation (réglée par l'occupant du logement ou par le propriétaire s'il est également l'occupant). Le montant global perçu par la commune s'élève ainsi à 467.000 €.

Ainsi, le taux d'imposition pour la part communale de chacune de ces taxes est examiné chaque année, en fonction de l'évolution des autres recettes de fonctionnement, des dotations de l'état et des dépenses prévisibles.

**LA TAXE D'HABITATION :** le taux de la part communale passera pour 2015 de 10,24 % à 10,44 %. Ce qui représente, comme pour les années précédentes, une augmentation de 2 %. A titre de comparaison, le taux moyen 2013 des communes de la même strate de celle d'Enval s'élevait à 11,71 %. Ce taux s'applique à une base qui représente la valeur locative du logement, définie et actualisée par voie législative.

La taxe d'habitation comprend également une imposition destinée à alimenter le budget de fonctionnement de Riom Communauté, dont le taux s'élèvera pour 2015 à 8,97 % (sans changement).

**La taxe sur le foncier bâti :** cette taxe comprend essentiellement 3 prélèvements : la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (11,46 % en 2014), la taxe perçue au profit du département (20,48 % en 2014) et la part communale (10,68 %). Elles s'appliquent sur une base d'imposition qui s'élèvera en 2015 à 2 074 € pour un pavillon de 110/120 m<sup>2</sup> habitables. Il a été décidé de relever le taux de la part communale de 10,68 % à 11,21 % soit une augmentation de 5 %, (A titre de comparaison le taux moyen des communes de même strate en 2013 était de 15,75 %). Pour un pavillon de 110/120 m<sup>2</sup> habitables, l'augmentation de la part communale sera de 13 €.

**La taxe sur le foncier non bâti :** le taux d'imposition reste inchangé à 78,21 %. A noter qu'il s'applique sur une assiette très faible.

## Fibre optique

En juin 2011, la Région Auvergne, les quatre départements auvergnats et les six Communautés d'Agglomérations auvergnates ont approuvé leur Schéma Directeur Territorial régional d'aménagement numérique (SDTAN) porté par la région. Ce schéma directeur a défini comme objectif de fournir un accès « triple-play multipostes » (d'un débit minimum de 8 Mbit/s) sur l'intégralité de l'Auvergne d'ici 2017 en privilégiant la technologie fibre au domicile ou Fiber to the Home (FttH) pour au moins 70 % de la population d'ici 2025. Ce schéma directeur veille aussi à l'accès au très haut débit pour les entreprises, notamment pour les zones d'activités économiques, ainsi que les

Le 27 février dernier la municipalité a signé le niveau 1 de la Charte d'Entretien des Espaces Publics, portée par la FREDON Auvergne (organisme de référence sur le thème du végétal dans son environnement). En souscrivant à cette démarche, la commune d'Enval affiche son souhait de contribuer activement à la préservation de l'environnement et d'améliorer le cadre de vie de sa population. L'objectif est de repenser les pratiques phytosanitaires communales, principalement les traitements de désherbage, afin de respecter la réglementation (particulièrement stricte en la matière), de mieux adapter aux différents espaces à entretenir le choix des produits utilisés et leurs périodes d'application, et de réduire autant que possible le recours à ces produits. Cette démarche a débuté le 29 avril dernier par la réalisation d'un audit des pratiques phytosanitaires communales (matériel utilisé, organisation des chantiers de traitement, sites traités, gestion des effluents phytosanitaires, ...). Elle se poursuivra au cours des prochains mois avec une rencontre technique organisée pour les agents communaux, des restitutions orales puis écrites destinées aux services techniques et élus, ainsi que par des opérations de communication à l'attention des administrés.

L'objectif à terme de mieux protéger l'homme et l'environnement sans pour autant trop alourdir les charges d'entretien communales, nous amènera progressivement à changer notre regard en acceptant dans une certaine mesure la présence de végétation 'spontanée' sur certains espaces communaux.

secteurs prioritaires de l'enseignement, de la santé et plus largement des sites publics du territoire régional.

**L'Auvergne fait figure de proue en termes de développement du très haut débit.** Choisie par le gouvernement en 2011 pour devenir le laboratoire d'expérimentation du très haut débit, elle est la première région française à s'atteler au déploiement. D'ici 2017, 100 % des foyers auvergnats auront une connexion internet d'une rapidité supérieure à 8 Mbit/s.

Concernant la commune d'Enval, le déploiement de la fibre optique va commencer par l'implantation de 2 « armoires de rue » destinées chacune à alimenter un maximum de 500 logements, la 1<sup>ère</sup> située à la Sauzède avenue de la Libération à proximité de l'arrêt de bus, la seconde à Enval bourg entre la rue des Forges et l'avenue de la Libération. Ces travaux débiteront à partir de mi 2015. Une deuxième phase permettra ensuite de raccorder ces armoires aux chambres de télécom



*Là, on voit bien la fibre !*



présentes dans le bourg. Il restera ensuite aux foyers intéressés de faire la démarche pour la jonction de leur domicile à ces armoires. Une première livraison de ces prises est prévue en 2016.

Le très haut débit va révolutionner l'utilisation d'internet : outre un accès beaucoup plus rapide (téléchargements en quelques secondes, jeux en ligne plus fluides, etc.), cela permettra également d'utiliser plusieurs écrans connectés simultanément et d'exploiter toutes les possibilités de télévision en HD, VOD, etc.

**Pour de plus amples informations :**  
[www.auvergneshautdebit.fr](http://www.auvergneshautdebit.fr)



## Collecte des déchets ménagers : le point sur la mise en place de la Redevance Incitative

### LE SAVIEZ-VOUS ? QUELQUES RAPPELS D'INFORMATIONS

#### LE SBA-QUELQUES DATES? Extraits d'infos disponibles sur le site du SBA.

**1975** : Création par l'arrêté préfectoral du 17 décembre 1975 pour aider les communes à répondre à leurs obligations de traitement des déchets transférées par la loi de 1975. Un site est alors affecté par le Conseil Général au lieu dit du « Bois de l'aumône » pour créer une décharge contrôlée. Pour faire face à une réglementation visant à supprimer les décharges sauvages, de nombreuses communes adhèrent progressivement au Syndicat du Bois de l' Aumône.

**1995** : Fermeture par arrêté préfectorale de la décharge du Bois de l'Aumône, alors saturée.

**1998** : Création d'un pôle de traitement des déchets à Châteldon suite à la fermeture du site du Bois de l'Aumône, et de l'échec d'un projet d'incinérateur à la Combaude où le SBA devait traiter 40 000 tonnes de déchets.

**2000** : Fermeture du site de Châteldon suite aux nuisances olfactives insupportables pour les riverains et le manque de débouchés. Situation qui génère un lourd déficit budgétaire. Devenu dépendant des autres structures les déchets sont traités sur le centre d'enfouissement technique de Puy Long par convention avec Clermont Communauté et au Centre d'enfouissement éloigné de Cusset par un marché passé avec SITA MO.

Après avoir résorbé progressivement le déficit de 2000, dans un contexte réglementaire de plus en plus respectueux de l'environnement et face à une aspiration croissante à l'éco-citoyenneté, les élus ont souhaité structurer une démarche d'amélioration des services en définissant un projet pour le territoire dont le fer de lance est la généralisation du geste de tri à domicile.

**Le SBA compte aujourd'hui un peu plus de 163 000 usagers et 132 communes adhérentes.**

**Important** : Le SBA est une collectivité territoriale, au même titre qu'une commune ou une communauté de communes. Cette structure publique est donc administrée par des élus à travers une assemblée délibérante nommée le Comité Syndical, composé de représentants des élus locaux : les délégués au SBA. A ce titre, le SBA respecte le principe de l'équilibre budgétaire (équilibre entre les recettes et les dépenses - pas de bénéficiaires).

#### POURQUOI LA REDEVANCE INCITATIVE?

Pour se mettre en conformité avec la réglementation et sensibiliser à la réduction des déchets après 40 ans d'augmentation régulière. La loi de programmation du 3 Août 2009, article 46 (dite loi Grenelle) précise que la redevance d'enlèvement des ordures ménagères et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères devront intégrer, dans un délai de cinq ans, une part variable incitative devant prendre en compte la nature et le poids, et/ou le volume et/ou le nombre d'enlèvements de déchets.

#### QUI A PRIS LA DECISION DE METTRE EN PLACE LA REDEVANCE INCITATIVE ?

Suite à une étude d'une durée de 2 ans (étude technique et financière, visite de sites, présentation à tous les élus du territoire...) le Comité Syndical du SBA réuni le 15 Novembre 2012 à la Moutade, a examiné et a voté le principe de changement du mode de tarification. Une délibération instituant la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative a ainsi été prise pour une application effective sur le territoire dès 2016. Ce mode de tarification basé sur l'utilisation réelle du service, sera plus transparent et plus lisible que l'actuelle TEOM.

#### LA TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères)

Cette taxe est actuellement intégrée aux impôts locaux et plus particulièrement à la taxe sur le foncier bâti. Elle est basée sur la valeur locative des propriétés calculée à partir de leur surface, de leur

adresse...Elle présente de nombreuses disparités et ne répond plus à la politique générale de gestion des déchets.

#### LE POINT SUR LE PROJET

D'avril à juin, le SBA est allé à la rencontre des usagers à l'occasion de réunions publiques, pour expliquer le nouveau mode de tarification de la collecte des déchets expérimenté cette année 2015.

Ces 12 réunions ont témoigné d'une très forte mobilisation, puisque près de 2000 personnes se sont déplacées, ont fait part de leurs opinions, de leurs suggestions également.

Le principe de la Redevance Incitative et ses enjeux fondamentaux, que sont la réduction des déchets et la maîtrise des coûts, remportent l'adhésion du plus grand nombre, même si certaines modalités de mise en œuvre méritent d'être ajustées.

Fort de ces échanges riches et fructueux entre élus et avec les usagers, et compte-tenu de la complexité des questions techniques du projet, le Comité Syndical du 20 juin, réunissant les délégués élus des 132 communes du territoire, a pris la décision de fixer, pour tous les foyers du SBA, l'année de tarification à blanc à 2016 et l'année de mise en œuvre de la Redevance Incitative à 2017.

Dès le mois de septembre 2015, des réunions de travail seront alors proposées aux élus du territoire, Maires et Présidents de Communauté de Communes, pour réexaminer certaines modalités comme le forfait de levées, les tarifs des levées supplémentaires, le plafonnement de factures pour les foyers qui auraient des difficultés à réduire leurs déchets (enfant en bas âge, assistantes maternelles, personnes handicapées...).

La production de déchets sera mesurée sur toute l'année 2016. Le SBA adressera, en 2016 toujours, à chaque foyer une facture à blanc, à titre informatif. En 2017, les usagers recevront une facture réelle, remplaçant alors la TEOM, qui sera supprimée de la taxe foncière.

## LA MISE EN PLACE DES OUTILS TECHNIQUES, DE SON CÔTÉ, SE POURSUIT :

■ Pour les usagers collectés en bacs, une puce électronique comptabilisera le nombre de levées (et non la pesée) pour établir la facturation.

*Si vos bacs ne sont pas équipés d'une puce électronique, merci de contacter le SBA au 04.73.647.444. (sauf si votre bac doit être changé ; celui-ci le sera avant la fin de la période estivale).*

■ Pour les usagers collectés en Points d'Apport Volontaires (colonnes enterrées, armoires à bacs) : une carte d'accès, la même que pour les déchèteries, est nécessaire pour ouvrir les colonnes et déposer vos déchets. Cette carte permet de comptabiliser le nombre d'apports pour établir la facturation.

*Contactez le SBA si vous ne disposez pas de carte, ou pour toute autre information*

*(emplacement des colonnes, consignes de tri...).*

*Pour rappel, les colonnes grises accueillent les ordures ménagères grâce à des sacs de 30 litres uniquement ; les emballages recyclables doivent, en revanche, être déposés en vrac dans la colonne jaune.*

## QUELQUES PRÉCISIONS CONCERNANT NOTRE COMMUNE D'ENVAL

■ Une réunion publique avec les responsables du SBA doit être programmée sur Enval dans les mois qui viennent.

■ Les parties du centre bourg d'Enval à forte densité d'habitations seront équipées de PAV (Point d'Apport Volontaire). Ces colonnes enterrées remplaceront les bacs vert et les bacs jaune actuellement utilisés. Les foyers qui seront concernés par l'usage des PAV ainsi que leurs points d'implantation sont actuellement en cours d'étude.

■ Les foyers qui conserveront l'usage des bacs verts et jaune auront le choix de la capacité de ceux-ci : 120l et/ou 240l.

■ Simulation de la nouvelle redevance incitative de base qui sera facturée. Les calculs sont réalisés à partir des données actuellement disponibles.

*Exemple d'un foyer Envalois habitant en pavillon indépendant et payant actuellement 289 euros de TEOM.*

**REMARQUE :** Le montant réel annuel de la Taxe Redevance Incitative qui sera facturé au foyer dépendra également d'autres critères choisis par le foyer en fonction du niveau de service souhaité : nombre de levées annuelles incluses dans le forfait et cout de la levée supplémentaire par exemple. Les données actuellement communiquées pour ces services ne sont pas définitives et font partie des aménagements actuellement en cours de discussion.

	Bacs individuels de 120l (jaune et vert)	Bacs individuels de 120l (vert) et 240l (jaune)	Bacs individuels de 240l (jaune et vert)	PAV
Accès au service	106 €	106 €	106 €	106 €
Dotation bac jaune	45,34 €	45,34 €	60,34 €	-
Dotation bac vert	45,34 €	60,34 €	60,34 €	-
Dotation Service PAV (sacs de 30l)	-	-	-	18.96 €
Forfait annuel 16 levées (vert)	95.90 €	95.90 €	191.80 €	-
Forfait annuel 21 levées (jaune)	5.59 €	11.19 €	11.19 €	-
Forfait annuel 64 accès par sac de 30l (vert)	-	-	-	95.90 €
Forfait annuel 84 accès par sac de 30l (jaune)	-	-	-	5.59 €
<b>COÛT ANNUEL</b>	<b>298.17 €</b>	<b>318.77 €</b>	<b>429.37 €</b>	<b>226.45 €</b>

*Moi, je contrôle le nombre de ramassages...*



Pour toute information complémentaire concernant les éléments de la grille tarifaire vous pouvez consulter le site : [www.sba63redevance.fr](http://www.sba63redevance.fr)

Exemple de PAV mis en place Place Brosson à Châtel Guyon





18 Janvier 2015, pendant le repas organisé par le CCAS d'Enval (voir photos article CCAS en page 4).

### Un film sur ces animations a été mis en ligne sur le site internet de la commune.

En février, nous sommes allés à CHASTREIX pour faire de la luge. Les ados de la salle des jeunes se sont joints à nous. Une superbe journée avec 20°C et bien sûr de la neige.

Durant la période des vacances de pâques, nous avons passés une journée à la Ferme des Moulerettes, située à Montpeyroux. Nous avons participé à la traite des chèvres, fabriqué du fromage et confectionné des portecclés avec de la vraie laine



Les beaux jours arrivent, nous allons reprendre les chemins d'Enval des alentours et ses petits trésors de nature cachés au recoin de chaque virage.

Dès le début de l'année 2015, les enfants se sont investis pour la préparation d'un spectacle sur la période du TAP et du centre de loisirs. La mise en scène a eu lieu le dimanche

Dans la poursuite du projet de l'année précédente, avec la conviction que la terre est belle, le centre de loisirs a décidé de suivre les traces des ancêtres vigneron envalois. Les enfants ont découvert le goût du travail et particulièrement celui des ceps de vigne, quoi de plus merveilleux que d'observer le raisin croître, mûrir, se bonifier pour enfin arriver à l'heure tant attendue de la cueillette... les vendanges...



**que la vigne est belle et notre terre merveilleuse !**

*Merci aux bénévoles de l'association Apage pour leur aide dans la taille et l'entretien de la vigne utilisée pour cet apprentissage.*

Le centre de loisirs est ouvert tous les Mercredis de 13h30 à 17h45 et la 1<sup>ère</sup> semaine pendant la période des vacances scolaires. Pour tout renseignement :

**Mairie 04 73 38 23 82 ou Corinne au 06 65 93 11 90**



## Ecole Rencontre avec un maraîcher

Mardi 26 mai, la classe des GS/CP est allée visiter les serres de Patrick et Yohan Grelet à Gerzat.

Dans les serres, poussent des légumes bien alignés ! Nous ne les connaissions pas tous. Il y a des tomates, des courgettes longues ou rondes, des aubergines, des carottes, des céleris, des poivrons, des concombres, des fenouils, des haricots, des choux, des plantes aromatiques (menthe, ciboulette, persil, basilic).

Dans les champs, poussent des salades de plusieurs variétés, des radis, des poireaux.

Avant de partir dans les magasins, les légumes sont conservés dans des chambres froides (de 2° à 8°).

Beaucoup de personnes travaillent dans cette entreprise : des personnes ramassent, d'autres chargent les cagettes

et les déchargent dans le hangar, d'autres encore lavent et trient les légumes, un mécanicien entretient les engins, une personne est responsable de l'arrosage...

Nous avons vu une dame arracher les gourmands des pieds de tomates.

Certains légumes sont plantés à la main, d'autres avec une machine. Une machine est même capable d'arracher les mauvaises herbes au milieu des cultures ! Nous sommes montés dans un tracteur : c'est impressionnant !

Nous nous sommes rendu compte qu'il y avait beaucoup de travail, tous les jours, par tous les temps !





## La salle des Jeunes

La salle des jeunes est un endroit où les jeunes Envalois (de 11 à 17 ans) peuvent se retrouver, se rencontrer et inviter des amis pour passer d'agréables moments, dans une ambiance conviviale.

Vous êtes toujours plus nombreux à venir partager un bon moment et participer aux différentes activités proposées par l'animateur.

Et pour ceux qui n'oseraient pas encore venir nous rencontrer, n'hésitez plus ! Vous êtes les bienvenus pour découvrir, créer, échanger, partager !

La salle sera ouverte cet été,  
du 6 au 25 Juillet 2015.

Des activités diverses et variées seront proposées : pêche, jardinage, baignade, cuisine sucrée et salée, jeux collectifs, soirée à thème, sortie à la journée ou demi-journée (par exemple: Le Pal, accro-branche, labyrinthe...), pétanque, activités manuelles/artisiques... il y en aura pour tous les goûts !

Tu peux également proposer des activités et des sorties que tu aimerais faire.

La salle est ouverte pendant les vacances scolaires (le programme de chaque période de vacances est disponible à la salle), ainsi que les mercredis et samedis hors vacances scolaires.

**On t'attend avec impatience,  
alors viens vite nous rejoindre !**



## Ecole

### Découverte d'une boulangerie mobile

#### *Ce qu'on a préféré :*

J'ai adoré quand on a plié et replié la pâte et quand on a décoré le pain en mettant de l'eau dessus pour coller.

Pour décorer nos pains, on a versé quelques graines sur la pâte mouillée, ça a collé ! Il ne restait plus qu'à faire cuire et à déguster.

J'ai bien aimé toucher la pâte et la façonner en mettant de la farine pour qu'elle ne colle pas.

J'ai aimé entendre le bruit du pain quand il sort du four : on dit qu'il chante !

Quand on a pétri la pâte, c'était doux et tout moelleux, c'était agréable. Ça sentait bon, ça avait l'odeur de la pâte à pizza.

Au début du pétrissage, la pâte ne collait pas beaucoup mais, peu à peu, elle devenait tout collante et toute douce, il fallait remettre de la farine dans le pétrin.

On avait l'impression que la pâte était vraiment vivante.

Quand on touchait la pâte, on avait des sensations agréables et les mains toutes douces.

J'ai aimé décorer le pâton. C'était beau et rigolo : on a fait une forme et on a mis des graines.



**S**i Jean Claude Batisse et Elisabeth Fourtin ne sont pas originaires d'Enval, ils œuvrent depuis tellement d'années sur notre commune qu'ils ont gagné brillamment leurs brevets d'Envalois. En effet, à la veille de leurs départs à la retraite, Elisabeth Fourtin - Flamand depuis 1987 et Jean Claude Batisse depuis 1988 ont marqué de leur empreinte la vie de l'école d'Enval et accessoirement celles de plus de 450 enfants et de 500 parents.

Dès son installation comme directeur de l'école, Jean-Claude a été « Monsieur ». Derrière ce titre que n'avons-nous pas entendu et imaginé ! parfois de la crainte...mais surtout du respect ! Pour les plus petits la crainte de voir surgir un monstre légendaire, pour les plus grands, la certitude d'être remis sur les bons rails.

Mais Jean-Claude, c'est plus que cela. Chaque année, aussi sûrement que le retour des hirondelles, les mois de mai et juin étaient synonymes de sorties vélo. Peu y échappaient, mais tous piaffaient d'impatience, prêts à sillonner les routes autour de l'école. Le tableau ne serait pas complet si nous omettions de relater les sorties scolaires à Paris. A chaque sortie, la seule certitude était l'heure de

départ. Quant aux retours, entre locomotive en panne, trains ratés, nuits passées dans les voitures immobilisées à quai, cela relevait de l'aventure. Mais à chaque sortie, un surplus de souvenirs pour les enfants, notamment lors de la dernière. Jugez par vous-même ! « Monsieur » est revenu avec sa classe en TGV jusqu'à Riom ! Véridique !

Voilà de quoi asseoir la légende de « Monsieur » pour de nombreuses années encore.

Elisabeth Fourtin, « Babeth » pour tous, est la seconde maman : toujours le sourire, toujours le mot juste pour atténuer les petits maux, jamais un mot au dessus de l'autre pour calmer les turbulents, et pour chacun, un regard aussi bleu que clair et bienveillant, tous différents mais tous égaux à ses yeux.

Mais derrière cette image réconfortante, une exigence de tous les moments pour faire progresser chacun dans la maîtrise des savoirs. Et comme cela ne suffisait pas pour Babeth, une attention toute particulière pour développer le savoir vivre ensemble.

Ces dernières années, Babeth initiait ses petits protégés aux travaux de la vigne en amenant « in situ » ses écoliers entretenir une vigne située dans la chape du moneyroux. Que de moments joyeux passés au contact de la nature.

Après son départ, les couloirs et la cours de l'école seront bien silencieux car tous savaient toujours où était Babeth, il suffisait de se concentrer sur le tintinabule de ses multiples bracelets qu'elle ne manquait jamais de porter et qui l'annonçait par avance. Mais dans l'esprit de chacun, il restera toujours ce petit son si caractéristique.

**L'ensemble du conseil municipal  
souhaite à Jean Claude et Elisabeth  
une bonne retraite.**



## Ouvrage sur Enval

**A**fin de mémoriser l'histoire de notre village la Municipalité a lancé l'idée de créer un ouvrage retraçant la vie de notre commune depuis sa création au travers de ses habitants, de ses métiers, de ses commerçants, de ses artisans, etc. Pour ce travail une équipe de bénévoles a été constituée. Il est envisagé à terme que cette équipe soit complétée par d'autres volontaires intéressés et qu'elle soit accompagnée par un éditeur professionnel. Pour ce travail de mémoire l'équipe a besoin de votre soutien au travers de vos photos, articles de presse, cartes postales, gravures, peintures, documents ou matériels divers en votre possession. L'objectif étant avec votre soutien de les répertorier, puis de les photographier ou scanner. Si vous avez des documents n'hésitez pas à contacter la Mairie ou directement l'un des membres de cette équipe: CAILLAUD Jean - GERMAIN Jean-Jacques - ROBIN Jean-Christophe - MELIS Christian - CHRETIEN Jean-Pierre.

*Merci par avance pour votre soutien et votre participation active à ce projet.*

Contrairement au récent article paru dans le Journal de « Riom Communauté » n° 26 d' Avril 2015 les travaux d'aménagement de la Boulangerie d'Enval ne sont pas terminés... La Municipalité d'Enval a en effet récemment invité le Président et le Vice Président de Riom Communauté, afin de leur montrer l'état actuel du chantier et relayer le mécontentement général perçu concernant certains travaux réalisés (façade-rampe d'accessibilité, etc...). Le chantier doit donc être repris pour se terminer dans le respect des attentes formulées (sécurité – esthétique – fonctionnalité etc...).

La boulangerie n'est plus que le seul et dernier commerce de notre village. Afin de pouvoir aider nos «jeunes boulangers» à pouvoir vivre de leur travail artisanal, tout en résistant à une concurrence toujours plus présente, merci à tous, par avance, de penser à leur donner priorité pour vos achats de pain, viennoiseries et gâteaux. N'hésitez pas non plus à leur faire part de vos goûts, attentes, souhaits et suggestions, pour les aider à développer leur activité au mieux, et à nous rendre le meilleur service de proximité possible.

**Encore merci à tous pour votre soutien.**



## Au fil du travail de l'équipe municipale

*Sous la présidence de Christian MELIS, maire, l'équipe municipale s'est réunie 5 fois entre Janvier et Mai 2015 (3 fois en séance de conseil municipal les 2/02, 23/02 et 7/04 et 2 fois en réunions de travail, le 30/03 pour la préparation du budget 2015 et le 26/05 sur la présentation de la révision du PLU. Tous les procès-verbaux des réunions de conseil sont consultables en mairie ou sur le site internet de la commune.*

### Plan Local d'Urbanisme

**FÉVRIER :** Le conseil donne son accord pour lancer une consultation pour trouver un maître d'œuvre qui conduira le projet de mise en conformité avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et le SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologiste).

**AVRIL :** Le conseil adopte la proposition du cabinet DESCOEUR. Durée de l'étude 2-3 ans pour un coût de 23.000 euro.

**MAI :** Réunion de travail pour présentation du premier diagnostic réalisé par le cabinet DESCOEUR.

### Opérations immobilières et foncières

**FÉVRIER :** Le conseil donne son accord pour l'achat d'une grange actuellement louée par le comité des fêtes et située rue de l'Ambène au prix de 13 000 €. En fonction des possibilités budgétaires des travaux d'aménagements complémentaires seront envisagés (mise en place d'un plancher).

### Assainissement

**FÉVRIER :** Le diagnostic des réseaux d'assainissement de la commune réalisé par la SAFEGE fait apparaître un certain nombre d'anomalies (fuites) conséquentes à rectifier à court – moyen terme (Chemin des Meuniers –

Rue du Stade – Réseau desservant Clémentel, etc...). Crédits à prévoir.

**FÉVRIER :** Le contrat d'affermage avec SEMERAP est modifié suite à la décision du conseil municipal de rendre le contrôle obligatoire des raccordements d'assainissement des particuliers.

### Travaux

**FÉVRIER :** Clôture du budget annexe du Lotissement de la Boule suite à la vente de tous les terrains et à l'exécution des travaux de viabilité. Le solde disponible au 31/12/2014 du budget du lotissement soit 246.694,70 euro sera repris au résultat 2014 du budget principal la commune.

**FÉVRIER :** Signature d'un projet urbain partenarial (PUP) avec l'AFUL de Moneyroux. Suite à des négociations entre les deux parties, une convention a été établie. Elle précise le périmètre, les travaux d'équipements publics envisagés, les délais d'exécution et la répartition des frais. Le montant global de l'opération est de 465.929,59 € TTC. La part imputée à la commune de 152.170,25 € TTC dont la maîtrise d'œuvre. Cette dernière a été confiée à la société GEO CONCEPTION pour un montant global de 14.920 euro (10 660 euro pris en charge par l'AFUL).

**FÉVRIER :** Fin des travaux d'extension des réseaux des eaux pluviales et eaux usées Rue de Fontblanche et Rue de la Chave (budget 2014).

**FÉVRIER :** Fin des travaux d'enrochement rue de Mouet (budget 2014).

**AVRIL :** Fin des travaux de réfection complète de la cour de l'école (budget 2014).

Fin des travaux de voirie de Beauvaleix (budget 2014).

**MAI :** Réfection d'une partie du réseau des eaux usées de Clémentel pour un montant de 24.000 euro (vétusté-travaux urgents). La seconde partie de ce réseau sera conditionnée à une demande de subvention auprès de « l'agence de l'eau Loire Bretagne ».

## *Budget et Fiscalité communale*

Votes en Février et Avril (voir l'article spécifique).

## *Riom Communauté*

**FÉVRIER :** Un projet de modification du réseau de transport R' Cobus est en cours d'étude. Les délégués de la

commune n'étant pas d'accord avec les propositions de modification du réseau de transport pour la commune d'Enval, ont adressé un courrier au président de la commission transport de Riom-Co en précisant les besoins de la commune.

**FÉVRIER :** Le conseil donne son accord pour la création et la composition de la commission locale qui aura en charge l'évaluation des charges des communes avant chaque transfert de compétences (exemple de la petite enfance).

**AVRIL :** Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adhérer au service commun créé à Riom Communauté pour la gestion du droit des sols (documents d'urbanisme). Coût estimé : environ 6 000 euro annuels.

## *Projet « Ateliers municipaux – Espace culturel inter associatif »*

**AVRIL :** Réception de l'accord de l'état pour l'attribution de la subvention DETR d'un montant de 150.000 euros.

**MAI :** Remise par l'architecte de l'avant-projet détaillé (APD) pour validation. La subvention du conseil général est en attente (82.000 euros). L'évaluation du projet est de 557.000 euros HT. La consultation des entreprises est prévue pour être lancée entre le 15/07 et le 15/09/2015.

## *Divers*

**TARIFS EDF :** En février et suite à la suppression des tarifs réglementés de vente de l'électricité pour les sites ayant une puissance souscrite supérieure à 36 kVA le 31 décembre 2015 (tarifs dits jaunes et verts) le conseil municipal donne son accord à la proposition d'adhérer

au groupement d'achat créé par le SIEG pour une durée de 3 ans.

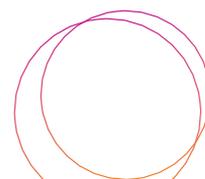
**SBA (COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS) :** Une recherche d'emplacements possibles des points d'apport volontaires (PAV) est lancée sur la commune avec l'appui des représentants du SBA en Février. Une information du nouveau fonctionnement attendu est faite auprès de la population par les ambassadeurs du SBA en Mai 2015.

**ADHÉSION À LA FREDON :** En février le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour la signature d'une charte d'entretien des espaces publics avec la Fredon. L'objectif est de mettre en œuvre des bonnes pratiques en matière d'entretien des espaces publics afin de préserver la santé humaine et l'environnement, notamment en réduisant la quantité de produits phytosanitaires utilisés.

## **PCS (PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE) ET DICRIM (DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNALE SUR LES RISQUES MAJEUR) :**

Les projets de ces documents ont été établis en Février 2015. Ils ont été adressés en préfecture en Juin 2015. Ils sont consultables en mairie.

**ACCESSIBILITÉ :** La mise en place des dispositions prévues par la loi (déposition des agendas d'accessibilité (ADAP) suit son cours pour être déposé à la DDT avant Septembre 2015. La mise aux normes devrait s'étaler sur 3 ans. Les premiers travaux de mise en conformité devraient pouvoir être entrepris à court terme. (Une demande de subvention au titre de la DETR a été déposée auprès de la S/Préfecture).



## Bibliothèque intercommunale d'Enval

### Horaires d'ouverture :

Lundi : 15 h 30 - 18 h 30

Mardi : 13 h 30 - 15 h 00

Mail : bib.erval@riom-communaute.fr

Tél. : 04 73 38 5958

La petite bibliothèque située rue de la République en contrebas de la poste fait partie du réseau des bibliothèques intercommunales de Riom Communauté. Libre d'accès et conviviale, elle est un lieu d'échanges et de rencontres privilégié pour les habitants avec un espace jeunesse confortable.

**A tous elle offre un accès gratuit à la lecture, à nos ressources en ligne et à un système personnalisé de réservations.**

Sur place vous trouverez une sélection de livres très variés, de l'album pour les tout-petits aux romans policiers ou de terroir, sans oublier les livres en gros caractères. Au total ce sont 1300 œuvres de fiction pour les jeunes (BD, romans, premières lectures, albums) qui sont à votre disposition, et pour les adultes pas moins de 1000 romans. Pour tous les âges une collection de près de 450 documentaires vous attend sur tous les sujets.

Vous ne trouvez pas le livre qui vous intéresse ? Une navette achemine toutes les semaines les documents en provenance de Riom et des autres bibliothèques du réseau. Ce sont là plus de 100 000 titres à votre disposition (sous réserve de leur disponibilité) sur simple demande à notre équipe de bibliothécaires bénévoles. Consultez notre catalogue en ligne : <http://bibliotheque.riom-communaute.fr>

### MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Prévoir un justificatif de domicile et une pièce d'identité. Pour les mineurs, la signature par la personne responsable est obligatoire. L'inscription est gratuite et les documents sont prêtés pour une durée de 4 semaines renouvelables une fois.



Adhérents à la bibliothèque, savez-vous que vous pouvez également être inscrits à des ressources numériques ? A ce titre vous aurez accès gratuitement et depuis chez vous à Médiathèque numérique (vidéo), Tout Apprendre (autoformation) et MusicMe (musique). Pour demander votre inscription ou vous connecter, rendez-vous sur le site des bibliothèques, rubrique ressources numériques. Des sélections de ressources libres et gratuites sont aussi à découvrir sur notre site ainsi que tous nos supports de formation et bien d'autres choses encore !

### Le mot des bibliothécaires :

- Les enfants de l'école ont fait pour vous des marques pages avec nos horaires : ils sont à votre disposition à la bibliothèque.
- Les élèves de maternelle, dans le cadre du TAP, viennent découvrir notre bibliothèque, tous les lundis.
- Pour l'animation « FEUILLES GOURMANDES », le mercredi 27 mai, nous étions une douzaine, petits et grands, à casser et faire fondre du chocolat avant de le faire couler sur des feuilles comestibles (rosier, menthe, framboisier, cerisier, sauge...). Après les avoir passées au frigo, nous les avons admirées puis dégustées ! Merci à Hélène Hibou, plasticienne qui nous a initiés à ces empreintes originales.

*Françoise, Valérie, Charlotte, Brigitte et Christine,  
bénévoles de l'équipe d'Enval.*

# RIOM COMMUNAUTÉ



## Modifications du réseau R'Cobus

Depuis janvier, les horaires des quatre lignes régulières desservant les communes de Riom, Ménérol, Mozac et Marsat ont été réorganisés les samedis, dans un souci d'optimisation du service. De plus, depuis février 2015, les horaires des vacances scolaires ont également été modifiés afin de proposer des horaires de vacances identiques à l'année. Compte tenu de la fréquentation de la ligne 4 en

heure creuse entre la ZA des portes de Riom et la ZA du PEER, certains horaires de cette ligne en heure creuse ont été modifiés.

Un guide bus 2015 reprenant tous ces changements d'horaires a paru début mai et est disponible dans les mairies et au point de vente R'Cobus. Depuis Juin 2015 les bus de R'Cobus desservent le Centre Etienne Clémentel. Cette desserte

est réalisée à partir de l'actuelle ligne 5 à partir d'Enval sur les bases du fonctionnement du Transport à la demande.

Enfin, dès le mois de septembre prochain, tous les bus seront équipés du système Luciol qui apportera une information sonore et visuelle sur la desserte à bord des véhicules, permettant de pallier les handicaps visuel et auditif de certains usagers.

## Patrimoine

### Animations d'été

(voir programme sur [www.riom-communaute.fr](http://www.riom-communaute.fr))

Les visites et animations durent en moyenne une heure et demie.

Les lieux de rendez-vous sont précisés pour chaque visite :

- soit à la tour de l'Horloge, 5 rue de l'Horloge à Riom.  
Arrêt Pré-Madame ligne 4.
- soit au musée Mandet, 14 rue de l'Hôtel-de-Ville à Riom.  
Arrêt Pré-Madame ligne 4.
- soit au musée régional d'Auvergne, 10bis rue Delille à Riom.  
Arrêt Pré-Madame ligne 4.
- soit à la cour d'appel, boulevard Chancelier-de-L'Hospital à Riom.  
Arrêt Pré-Madame ligne 4.
- soit à l'église Saint-Pierre de Mozac.  
Arrêt Léo-Lagrange ligne 2, arrêt Liberté lignes 3 et 5
- soit à l'église Notre-Dame de Marsat. Arrêt Place Bachaud ligne 1

Consultez les horaires du réseau de transport intercommunal R'Cobus qui offre de nombreuses possibilités de déplacement sur le territoire du Pays d'art et d'histoire.

### Passeport patrimoine Pensez-y !

Pour 10 €, bénéficiez de 10 prestations pour toute la famille : visites libres ou commentées, entrées dans les musées, conférences, ateliers pour petits et grands...

En vente à la tour de l'Horloge, au musée Mandet et à l'Office de tourisme Riom-Limagne.

**NOUVEAU ! Pré-réservez votre visite** sur [www.riom-communaute.fr](http://www.riom-communaute.fr) ou [www.tourisme-riomlimagne.fr](http://www.tourisme-riomlimagne.fr).

### Renseignements :

Animation du patrimoine,  
Pays d'art et d'histoire de Riom  
Tour de l'Horloge - 5, rue de l'Horloge  
Tél. 04 73 38 99 94 / Fax 04 73 38 90 83  
[patrimoine@riom-communaute.fr](mailto:patrimoine@riom-communaute.fr)  
<http://patrimoine.riom-communaute.fr>

## Mots Croisés proposés par Jean Caillaud

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1				■						
2										
3										■
4			■			■				
5					■			■		
6		■					■			
7				■					■	
8		■						■		
9										
10				■						

### Horizontal

1. Prière - Offensé
2. Changement brusque
3. Hôpital connu
4. Hélium - Note renversée - Badiane
5. Mètres carrés - Whisky - Véhicule léger
6. Grand-mère - Préfixe « nouveau »
7. Pronom relatif - Dés maintenant
8. Jeu de cartes - Cours élémentaire
9. Longue épée à deux tranchants
10. Auteur des mystères de Paris - Mortelle

### Vertical

1. Périmés
2. Mettre bas - Appris
3. Première maman - Diffuse (subjonctif)
4. Oubliée - Soleil chamboulé
5. Fauché comme les ... - Conforme aux règles
6. Zéro ! (inverse) - Père de l'église latine
7. Pour le base ball (à l'envers) - Pays
8. A soi - Deux pôles - opposé au moi
9. Pièce de charpente - Passage
10. De là - De Ljubljana

Solution :

## Aménagement de l'espace - **Mobilité** Développement durable

### Administration des droits des sols

Le service commun DROITS DES SOLS est effectif depuis début mai.

#### Nouvelles coordonnées :

Mairie-annexe de Riom 1<sup>er</sup> étage

Tél : 04.73.67.12.07

Mail : [ads@riom-communautaire.fr](mailto:ads@riom-communautaire.fr)

Le service est ouvert au public les lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Le service rendu pour Riom est le même qu'auparavant :

- Réception du public pour renseignements en amont des projets, diffusion des réglementations, accompagnement dans la constitution des demandes,
- Instruction des autorisations d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire, ect.) et des autorisations de travaux sur établissements recevant du public.

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2015, le service instruira les dossiers d'autorisations d'urbanisme pour les autres communes de Riom Communauté (sauf Pessat-Villeneuve).

La mairie de chaque commune reste le lieu de renseignements et de dépôt des dossiers et les maires restent compétents pour la délivrance des autorisations.

## Tourisme

La 7<sup>ème</sup> édition du Festival de se déroulera du 17 au 24 octobre 2015.

Organisé par Riom Communauté, ce Festival de balades d'Automne présente un florilège de balades en Pays de Riom. Celles-ci sont proposées par la population qui habite et fait vivre le territoire de Riom Communauté. Vous irez à la découverte du patrimoine architectural, gastronomique, naturel et culturel du Pays de Riom. Une cinquantaine de balades sont organisées pour tous les âges et tous les centres d'intérêt.

Cette année quelques nouveautés sont au programme. En nocturne, vous pourrez pratiquer la marche nordique ou assister à une visite théâtralisée. Pour les amateurs de botanique, il sera possible de découvrir les vignes, ou les herbes sauvages.

Comme chaque année, le Conservatoire des Espaces Naturels et la Ligue de Protection des Oiseaux s'attacheront à faire découvrir le patrimoine naturel, le service animation du patrimoine proposera des visites guidées par un guide conférencier. L'initiation à la marche nordique sera toujours d'actualité, ainsi que des visites découvertes avec les associations du territoire.

Les 9 jours de festival seront clôturés par « la marche du ruban rose » le dimanche 24 octobre.

**Le programme complet sera disponible en septembre sur [www.riom-communautaire.fr](http://www.riom-communautaire.fr) et sur [contact@tourisme-riomlimagne.fr](mailto:contact@tourisme-riomlimagne.fr)**

## Piscine

### Béatrice-Hess à Riom

Riom Communauté a décidé d'engager des travaux de rénovation et de modernisation de la piscine Béatrice-Hess à Riom. Ils rendront cet équipement plus confortable, plus attractif, plus performant et plus respectueux de l'environnement et des réglementations en vigueur en termes d'accessibilité. La piscine est fermée jusqu'au 30 août 2015. Elle rouvrira le 31 août.

Un équipement plus moderne, plus confortable avec de nouvelles activités

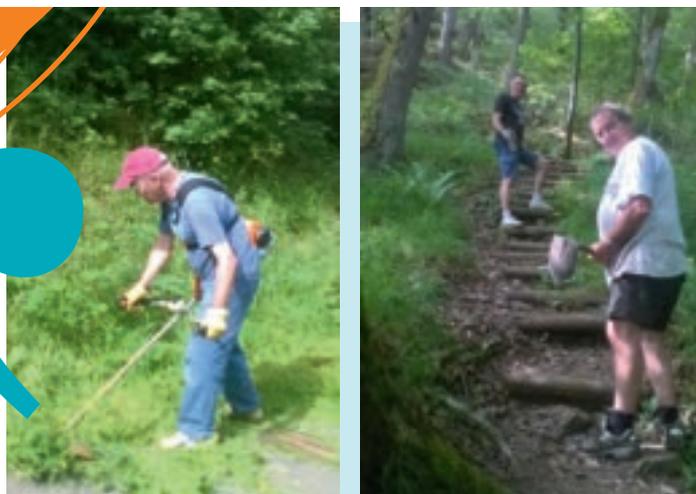
La piscine rouvrira le 31 août dans un cadre plus fonctionnel et plus moderne. Les informations sur les horaires et les activités seront disponibles sur le site Internet de Riom Communauté à compter du 15 juillet.

**Nouveauté : le port du bonnet de bain pour tous sera obligatoire**

**Plus d'informations sur [www.riom-communautaire.fr](http://www.riom-communautaire.fr)  
ou 04 73 64 45 50. [piscine@riom-communautaire.fr](mailto:piscine@riom-communautaire.fr)**



# ASSOCIATIONS



## Blouses Roses



Depuis plus de 70 ans, des bénévoles «Blouses Roses» (700 fin 2014 répartis en 82 comités en France) proposent à l'hôpital et en maisons de retraite des activités ludiques et créatives. Ce temps de partage et de distraction donnent aux

enfants, adultes ou personnes âgées un moment précieux de réconfort et de bonheur.

Les « Blouses Roses » ont des valeurs communes (engagement, écoute, partage, disponibilité) et participent à des formations régulières. Le comité de Clermont compte 70 bénévoles de tout âge et de tout horizon. Ils interviennent par équipes dans six maisons de retraite l'après-midi ; et dans les services de pédiatrie à l'hôpital Estaing en fin de journée ou le samedi après-midi.

Les Blouses Roses sont demandées dans plusieurs maisons de retraite, mais **nous avons BESOIN de plus de bénévoles !** Alors si vous avez trois heures de temps à offrir par semaine, rejoignez nous !

Allez voir notre activité : [blousesroses63@yahoo.fr](mailto:blousesroses63@yahoo.fr) ou [facebookblousesroses63](https://www.facebook.com/blousesroses63)

N'hésitez pas à nous contacter : [blousesroses63@yahoo.fr](mailto:blousesroses63@yahoo.fr)

Pour le site national : [www.lesblousesroses.asso.fr](http://www.lesblousesroses.asso.fr)

Merci de votre attention et... à bientôt j'espère !

*Elisabeth Germain, présidente comité BR Clermont*

## Enval Yoga

Notre saison 2014-2015 se termine dans la bonne humeur. Les cours reprendront le **Lundi 21 Septembre 2015**. Ils auront lieu 2 fois par semaine à l'école d'Enval, les Lundis de 19h à 20h30 et les Mardis de 18h45 à 20h15. Deux séances d'essai gratuites vous seront proposées avant l'adhésion. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons...

**Pour tous renseignements :**

Marie Aline BLANCHER  
notre professeur : 04 73 38 95 57  
Jocelyne BULIDON : 04 73 63 17 25  
Cécile BLANC : 06 38 78 32 87



## APAGE

Trois journées ont marqué ce premier semestre :

le 15 mars s'est tenue une première matinée de travail sur les sentiers, plus spécialement dédiée au tronçonnage d'arbres qui s'étaient abattus sur le circuit et le rendaient difficilement praticable.

puis le 20 mars a eu lieu notre soirée «bénévoles» qui a réuni autour d'un buffet convivial les envalois ayant participé à l'organisation de l'Envalambic d'octobre 2014.

Qu'ils et qu'elles soient de nouveau remercié(e)s pour leur aide précieuse sans laquelle cette manifestation ne pourrait être menée à bien.

enfin, nous avons programmé pour le dimanche 7 juin notre traditionnelle journée d'entretien du sentier pour lui conserver tout son agrément.

Dès potron-minet, les membres de l'association se sont donc mis à l'ouvrage : réfection des marches pour certains, débroussaillage et nivelage du sentier pour les autres.

Bien entendu, ces efforts ont été récompensés comme il se doit, et la journée s'est terminée autour d'un repas champêtre à la cabane de Beauvaleix aimablement prêtée par les chasseurs.

### PROJETS 2015 :

Nous allons faire nettoyer de nouveau, dès la fin du mois de juin, le site de Saint-Jean d'en haut, dans l'optique de dégager le point de vue sur le village d'Enval, les gorges et la Limagne

Puis à terme nous envisagerons l'aménagement de ce site emblématique de notre commune.

**IMPORTANT : Réservez dès maintenant la date du Samedi 24 octobre 2015.**

**C'est ce jour que nous avons retenu pour notre sixième ENVALAMBIC.**





# ASSOCIATIONS

Entente

A.S. Enval - Marsat // Passion Foot

**G**roupe seniors : Bonne saison avec un effectif de 62 joueurs.

Profitons de cette fin de saison pour remercier tous ceux qui se sont beaucoup engagés pour la vie de notre association:

■ DELAPORTE Stéphane, PORTE David et TENEZE Stéphane pour le management et le coaching des joueurs seniors.

■ BLANCHARD Mickael, HEUZARD James, PELLEGRINI Jérôme pour l'encadrement de jeunes de l'école de foot

■ BEAUVALLOT Xavier, CHARTIER Nicolas, D'OLIVEIRA Filipe LEITE Joaquim, MOSNIER Yves, MOURADI Chakib, ainsi que VIERA Manu pour leur disponibilité dans l'encadrement des équipes.

■ Anne Marie et Loïc DUNAUD pour la tenue de la buvette, MORAL Bernadette et Alain et le groupe d'animation du club pour leur implication dans l'organisation des manifestations,

■ CHAMBON David, COLLANGE Bertrand, FAURE Damien, LUCE Gérald pour le respect de leur engagement arbitral qui nous est indispensable pour jouer à ce niveau.

**Equipe 1 en Promotion d'honneur Auvergne :** Pour sa première saison à la tête du groupe sénior Stéphane

Delaporte a réussi à imposer un jeu de bonne qualité et obtenu des résultats probants. L'équipe fanion réussit une des meilleures saisons de ses 11 années de PH ne lâchant la première place qu'à 5 rencontres de la fin. Stéphane poursuit son action la saison prochaine et avec quelques renforts l'équipe espère jouer les premiers rôles.

**Equipe 2 en Première Division Départementale :** L'objectif était de monter en promotion, mais les résultats ne s'écrivent pas. Après un bon début de saison, l'équipe a un passage à vide où la réussite n'y est pas. Après la longue trêve d'hiver et un changement forcé d'entraîneur, l'équipe s'est reprise en enchaînant les victoires pour venir se positionner à la 4<sup>ème</sup> place de la poule. La stabilité de l'encadrement et des joueurs doit permettre d'envisager la prochaine saison avec beaucoup d'optimisme.

**Equipe 3 en Deuxième Division Départementale :** Pour la première saison en deuxième division, le maintien devait être assuré et il l'est, bien que le niveau soit très supérieur à la saison passée. Notre équipe 3 était opposée à 5 équipes fanion sur les 9 qui composaient la poule. D'autre part, l'effectif de chaque weekend

dépendait des 2 autres équipes donc très changeant. De plus, elle s'est trouvée sans entraîneur à la reprise suite à l'arrêt forcé du coach de l'équipe 2 Stéphane TENEZE remplacé par David PORTE en charge de cette équipe. Toutes ses raisons rendent une saison difficile mais les efforts de chacun ont permis le maintien.

**Quelques infos pour la prochaine saison 2015-2016 :**

**Reprise des entraînements seniors :** 4 août 2015 à ENVAL

**Encadrement des équipes :**

Stéphane DELAPORTE a été confirmé par le comité Directeur dans sa fonction de Responsable Technique du groupe senior. Il sera assisté dans cette fonction par David PORTE et un autre coach qui reste à désigner.

**GRUPEMENT JEUNES « SOURCES ET VOLCANS FOOT »**

Pas de gros problèmes particuliers dans les équipes du groupement malgré les difficultés que pose la gestion d'un gros effectif de 119 jeunes licenciés. Regret de n'avoir pas pu maintenir l'équipe U19 faute de trouver un entraîneur avant juillet. Merci aux parents de venir nous aider à compléter l'encadrement.

**DATE À RETENIR :** Tournoi débutants Nicole RELIER et René ROBIN qui se déroulera au stade d'ENVAL le **Samedi 12 Septembre 2015**.  
**Vendredi 28 Août 2015 :** Concours de pétanque au stade  
**Samedi 12 Septembre 2015 :** Tournoi débutants à Enval  
**Dimanche 11 Octobre 2015 :** Loto à Enval

**PRINCIPAUX CONTACTS :**

Co Présidents Entente A.S. ENVAL-MARSAT  
CHAPUT Bernard : 06 82 64 52 75 /  
CHARBONNEL Gérald : 06 33 16 23 79  
TRENTI Philippe 06 68 03 14 43 /  
SICARD Bernard : 06 32 60 32 42  
Responsable Technique du Groupement jeunes « Sources et Volcans Football »:  
BARBAT Jean-Jacques : 06 63 46 16 80  
Responsable Technique du Groupe seniors A.S. E-M : DELAPORTE Stéphane 06 83 22 01 20  
Manager du Groupe seniors A.S. E-M : VIEIRA Manu : 06 99 19 23 02

**IMPORTANT :**

**Si vous êtes intéressé(e)s par le foot. Si vous souhaitez accompagner ou encadrer des jeunes. Si vous souhaitez simplement consacrer un peu de votre temps à nos côtés pour faire vivre notre association sportive. N'hésitez plus, VENEZ NOUS REJOINDRE (Prenez dès maintenant contact avec un des responsables ci-contre).**



Voici notre programme de l'année 2015...

### >> Réalisé

#### LE SAMEDI 30 MARS : SOIRÉE MÉDIÉVALE À ENVAL

Musiques, Danses et Repas, sans oublier les costumes... de l'époque Médiévale étaient proposés, à la salle Polyvalente, avec la compagnie Vire et Volte. Voilà de quoi passer un bon moment en famille et entre amis en dégustant l'Hypocras et de succulents mets médiévaux, préparés par les membres du comité des fêtes.

Une soirée pour danser, festoyer comme au moyen âge. Le public conquis s'est laissé guidé par les danseurs de la Compagnie pour danser au rythme des musiques médiévales, branles, pavanés, gaillardes...!, avec entrain et bonne humeur. Des jeux de l'époque et combats de chevaliers, proposés par Michèle et Bernard, ont déclenché rires et applaudissements pour couronner la soirée.

#### LE DIMANCHE 10 MAI : LA BROCANTE

*Le jour le plus long... ! mais un grand succès*

Notre brocante est devenue au fil des ans, une manifestation incontournable, autant pour les exposants que pour les visiteurs. En effet, bien avant la date, nous fûmes assaillis par les demandes de réservation d'exposants d'Enval et d'ailleurs... qui souhaitaient, pour beaucoup, l'emplacement unique qu'ils avaient repéré, nous avons tenté de les satisfaire au mieux.

Le 10 mai, à 5 heures du matin, une file de voitures attendait déjà ! Puis l'affluence s'est amplifiée : Un temps d'été pour attirer les nombreux promeneurs à Enval. On s'est retrouvés enfermés par les embouteillages ! La buvette fut prise d'assaut jusqu'au dernier fût de bière... Exposants et visiteurs semblaient assez satisfaits de leur journée, ... Mission accomplie.

Un grand merci à toute l'équipe municipale, aux employés municipaux à nos chers bénévoles qui nous ont apporté leur dynamisme, leurs compétences, et une implication dans la bonne humeur, qui ont fait la réussite de cette journée.



La soirée médiévale... quelques photos



### >> A Venir

#### LA FÊTE PATRONALE

Voici notre projet et les différentes animations réservées :

##### Samedi 29 août :

Après-midi à la salle polyvalente

■ 14h30 : Le **forum des associations**, se tiendra à la salle polyvalente, une animation sera associée à cette manifestation.

■ 15h : des jeux pour les enfants réuniront petits et grands.

Un goûter sera offert aux enfants

##### Soirée 21h : départ de la place Saint Jean d'en haut vers le stade

■ Retraite aux flambeaux : animation avec la banda et le char des conscrits

■ 23h : feu d'artifice au stade de foot

##### Dimanche 30 août : la fête d'Enval

###### « TOUT-EN-COULEUR »

■ 11h30 : Apéritif musical salle polyvalente offert par le comité des fêtes avec la fanfare des Beaux Arts

■ 12h30 : Repas musical (réservation conseillée)

■ 15h : Défilé, départ de Lauriat, avec : la fanfare des Beaux Arts, les conscrits, le groupe de danse Turling Baton... et le public Tout-en-couleurs.

■ Arrivée salle polyvalente : concert et danses.

■ Babyfoot géant des conscrits sur le parking de la salle polyvalente.

■ Ambiance musicale... 20 h

#### DIMANCHE 4 OCTOBRE CONCERT À 17H À LA SALLE POLYVALENTE :

Le groupe Vocal CHORINS avec 30 chanteurs et musiciens, vous offre un spectacle dynamique et ludique avec un répertoire varié de chansons françaises.

*Si vous souhaitez participer à nos activités, venez nous rejoindre !!*

Contact : Marie-Claude : 06 15 79 38 40

Cette année encore, les animations du T.C.E. se sont enchaînées. Notre soirée « Sortie de Classement » a démarré la saison suivie pour les enfants de la Fête de Noël, du Carnaval et, pour la 1<sup>ère</sup> année l'organisation d'un loto.

En championnat, c'est un total de 18 équipes qui ont été engagées. Chez les séniors, nous avons 1 équipe féminine et 1 masculine +45 ans - 1 équipe féminine et 2 masculines +35 ans avec une 1<sup>ère</sup> place pour l'équipe 1 masculine qui a participé aux phases finales et obtenu le titre de champion départemental - une équipe féminine « Raquette FFT ». Chez les jeunes garçons, 1 équipe 12 ans - 1 équipe 13/14 Ans - 1 équipe 15/16 Ans - 1 équipe 17/18 Ans.

Chez les filles pour la première fois depuis de longues années : 1 équipe 11/12 ans a pu être engagée. Elles ont effectué un excellent championnat, terminant 2<sup>ème</sup> de leur poule.



Nos sauterelles envaloises ont poursuivi l'aventure dans les phases finales mais se sont inclinées en 1/2 finale.

En championnat de printemps, 4 équipes masculines et 3 féminines se sont partagées les terrains. Les résultats sont satisfaisants pour toutes les équipes avec une mention spéciale pour notre équipe phare : l'équipe 1 masculine qui termine 1<sup>ère</sup> de sa poule et participe aux phases finales.

Pour la première fois dans l'histoire du club 2 équipes masculines évolueront en pré-régionale la saison prochaine : équipe + 35 ans et équipe senior printemps

Côté nouveauté, Franck Martel éducateur, n'étant pas à cours d'idée, a organisé une journée sportive (sortie VTT - marches-courses à pieds), une tournée « tournoi de tennis ».



7 jeunes ont pu profiter d'une journée à Roland Garros et voir de plus près les meilleurs joueurs ! Que de souvenirs.

C'est le week-end du 27/28 juin que notre saison s'est achevée avec la fête de l'école de tennis, double mixte, finale du tournoi interne, pétanque, le tout clôturé par un repas buffet.

**Bonnes vacances à tous !**

### PROCHAINES DATES À RETENIR :

- Dépôt des dossiers d'inscription aux terrains les samedis 5 et 12 Septembre de 10h à 12h ou les 7, 8 ou 9 Septembre de 18h à 20h
- Tournoi OPEN du 1<sup>er</sup> au 20 Septembre 2015
- Reprise de l'école de tennis le Samedi 19 Septembre 2015
- Assemblée Générale le Vendredi 17 Octobre 2015

## Enval un autre regard

L'association a organisé une soirée solidarité Népal le mercredi 10 juin 2015 à la salle polyvalente. Il s'agissait de faire écho à toutes les actions de récolte de fonds entreprises dans l'agglomération clermontoise

Deux diaporamas commentés par des personnes ayant voyagé au Népal nous ont fait part de l'ampleur de la catastrophe.

En effet, ils ont gardé des contacts directs avec des Népalais, dont un guide présent sur Clermont Ferrand ce mois ci. Les besoins les plus urgents se concentrent sur l'achat de médicaments, de nourriture et d'eau.

Ce point a été particulièrement mis en évidence par le Docteur Claude Dionnet, qui a fait plusieurs missions humanitaires au Dispensaire des deux rivières dans la région de Langtang où le séisme a été très fort.

Cette soirée fut riche d'échanges et la générosité des participants permettra de subvenir aux besoins de première nécessité.

Plus d'information sur la catastrophe en consultant le site [www.tibet-nepal.org/human/disp.fr.html](http://www.tibet-nepal.org/human/disp.fr.html)

Vous pouvez toujours exprimer votre solidarité avec le peuple népalais en prenant contact avec l'association « Enval un autre regard » :

**envalunautre regard  
@gmail.com**

*Le dispensaire après la première secousse, dès le lendemain, une deuxième secousse achevait de détruire complètement le dispensaire*

*41 jours après le séisme, l'école reprend ses activités sous des tentes en attendant la reconstruction*



## Les Baladins de l'Ambène ont fêté leur 30 ans

Difficile de faire le compte-rendu d'un spectacle qu'on a soi-même organisé et interprété... Impossible d'avoir un regard objectif sur ces moments remplis d'émotions ! Bon... ceci étant posé, disons-le quand même tout net : le spectacle des 6 et 7 juin fut magnifique !

Le public, venu nombreux, s'est montré si réactif et chaleureux qu'il a permis aux acteurs de donner le meilleur d'eux-mêmes dans des sketches variés, sur le thème...du théâtre évidemment ! Ce n'était pourtant pas gagné d'avance. Car, pour fêter leurs 30 ans (quel bel âge !), les Baladins de l'Ambène avaient réuni sur scène non seulement petits et grands comme ils le font souvent, mais aussi « anciens » et « actuels ». Si ces derniers, au nombre de 26 (18 jeunes, répartis dans 3 ateliers, et 8 adultes), avaient travaillé, à leur habitude, toute la saison pour mettre au point leurs sketches, rien de tel pour les « anciens », qui étaient venus s'y greffer. C'est en 2 ou 3 répétitions, et même parfois en une seule ou au pied levé, qu'ils ont dû assimiler leur petit rôle pour s'intégrer au spectacle. Une trentaine d'anciens acteurs d'âges très différents (certains ont arrêté leur carrière il y a 29 ans, d'autres... l'an dernier) avaient répondu présents pour l'occasion et ils ne l'ont pas regretté ! Les retrouvailles furent belles, sympathiques et parfois émouvantes. Tous ont magnifiquement joué le jeu, y compris quand il leur était demandé d'évoquer leur expérience au sein de notre association théâtrale, ou

une anecdote dont ils avaient plus particulièrement gardé le souvenir. Et quand, à la fin de chaque représentation, tous les acteurs ont entonné, sur un air bien connu et pour finir en beauté, « Oui, les Baladins, c'est une belle histoire », la joie tout autant que l'émotion étaient palpables sur scène et dans la salle.

Alors, de longs bravos et un grand merci à tous les participants, acteurs et spectateurs, qui ont assuré la réussite de ce week-end, dont nous nous souviendrons longtemps ! Et un grand coup de chapeau bien sûr aux bénévoles grâce auxquels on peut encore vivre de si beaux moments à Enval : Annick et Bernard Chrétien, Emmanuelle Déat, Bernard Le Cosquer, Christiane et Jean-Luc Gaumet et tous ceux qui sont intervenus à nos côtés.

Bon... On ne peut pas être complètement béats toutefois... Ne nions pas la réalité. Il est évident que, même si environ 250 spectateurs ont assisté à ces représentations, il reste bien difficile d'amener nombre d'Envalois jusqu'à nous. Dommage qu'ils ne nous accordent pas au moins une chance. Et dommage aussi que beaucoup d'anciens Baladins aient ignoré nos messages, alors même que dans certaines familles c'est toute une fratrie qui a eu l'occasion de pratiquer cette activité culturelle unique, souvent sur plusieurs années, au sein de notre association. Un simple petit mot d'encouragement, montrant qu'ils n'avaient pas oublié le travail accompli, nous eût fait plaisir. Les bénévoles ont besoin qu'on reconnaisse un minimum leur investissement pour avoir envie

de le prolonger... Ils se font rares, prenons garde qu'ils ne deviennent une espèce en voie de disparition !

Bref... Restons pour l'heure sur des notes très positives. Rien n'a pu gâcher le plaisir de ceux qui ont participé à cette création 2015, que ce soit sur scène ou dans la salle (à part l'inconfort des chaises ?!) et c'est bien l'essentiel. Aussi le champagne a-t-il été partagé, pour terminer, dans l'allégresse !

Et nous voilà aussitôt tournés vers l'avenir ! Un nouveau projet est lancé pour la saison 2015-2016, où nous continuerons de fêter nos 30 ans en emmenant nos spectateurs... en croisière ! Les premiers embarquements pour cette croisière imaginaire des Trentièmes rugissants, sous forme de dîners-spectacles limités à 30 personnes, devraient avoir lieu dès janvier (si l'inspiration souffle bien dans nos voiles...) et se poursuivre les mois suivants.

Vous pouvez bien entendu nous rejoindre en tant qu'acteur, quel que soit votre âge. Les adultes qui ne souhaiteraient tenter l'expérience que par le biais d'un petit rôle (impliquant peu de répétitions) sont aussi les bienvenus ! Et si vous souhaitez simplement être informés sur nos prochains spectacles et leurs dates exactes, n'hésitez pas à nous faire parvenir une adresse mail ou un numéro de téléphone. Nous vous contacterons de manière prioritaire.

**A bientôt !**

Michèle LE COSQUER  
CONTACT : tél. 06 07 36 38 61  
mail : baladinsdelambene@free.fr



## C'est quoi être un bon citoyen : 2 exemples

**V**eiller à ne pas stationner son véhicule ni sur les trottoirs ni à moins de 30 m d'une intersection de rues.

Nous rappelons que les trottoirs aménagés de la commune ne sont pas faits pour le stationnement des véhicules mais destinés uniquement au cheminement des piétons et à la circulation des poussettes et fauteuils pour handicapés.



**E**laguer les branches des arbres de sa propriété qui débordent sur la voie publique.

La question est réglée par l'article 673 du code civil.

La loi vous impose à entretenir vos arbres afin que leurs branches ne dépassent la limite séparative en surplombant la voie publique ou la propriété de votre voisin.

**ATTENTION !** Si ce sont les branches de votre voisin qui surplombent votre propriété vous ne pouvez pas les couper vous-même, sauf si celui-ci vous y autorise expressément. S'il refuse, il faut vous adresser au tribunal d'instance qui le contraindra à s'exécuter.

Ce droit de faire couper les branches qui dépassent ne se perd pas au bout de 30 ans ; on peut l'invoquer même si on a toléré cela (vous ou votre prédécesseur) pendant plus de 30 ans (Cass. Civ., 17.7.1975, Bull. civ. III-262 p.198).

**Important :** Si les branches qui dépassent chez vous portent des fruits, vous n'avez pas le droit de les cueillir, mais vous pouvez les ramasser lorsqu'ils sont tombés par terre, et le voisin ne peut vous les réclamer.



## Manifestations fin 2015

- **Vendredi 28 août**, Concours de pétanque, Foot (ASE) Stade du haut
- **Samedi 29 août et dimanche 1<sup>er</sup> septembre**, Fête patronale, Comité des fêtes
- **Dimanche 4 octobre**, Concert, Comité des fêtes
- **Dimanche 11 octobre**, Loto, ASE
- **Samedi 24 octobre**, ENVALAMBIC, APAGE
- **Dimanche 29 novembre**, Loto, Club de l'Age d'Or
- **Samedi 5 décembre**, Initiation Yoga, Club de Yoga

### NAISSANCES

Raphaël BARRAND  
19 janvier  
Gabriel BLANCHARD  
22 janvier  
Léo ZULIANI  
26 janvier  
Angèle BOURGADE  
2 février  
Gabriel LEON  
22 février

Cléa LAISNEY : 24 février  
Hugo OBRIER : 27 février  
Jules GUÉRIN : 12 mars  
Nikita HOUILLON : 31 mars

MARIAGES  
Pas de mariage

DÉCÈS  
Odette BLANCHER : 11 janvier  
Germaine GOREZ : 4 février  
André VACHON-FRANCE : 3 mars  
Henri LIOMY : 4 mars  
Victorine WINTERSTEIN : 11 mars

Etat Civil 2015

### Document d'Information Communal sur Les Risques Majeurs (DICRIM).

Ce document établi par la Mairie sera distribué à tous les foyers dans les mois à venir. Il est actuellement consultable en mairie.

Juillet 2015  
Directeur de Publication : Christian MELIS  
Rédaction : Commission Communication  
Dépôt légal : Juillet 2015

Maquette - Mise en page - Impression : Imprimerie Decombat  
04 73 25 06 62

L'Envalois

# INFOS PRATIQUES

## MAIRIE

### Secrétariat

2 rue des écoles - 63530 ENVAL

Tél. : 04 73 38 23 82 / Fax : 04 73 38 23 42

Mail : mairie.ental@wanadoo.fr - www.ental.net

**Lundi** : 8h30 - 11h (*fermé l'après midi*) / **Mardi** : 8h30 - 11h / 13h30 - 17h / **Mercredi** : 8h30 - 11h (*fermé l'après midi*) / **Jeudi** : 8h30 - 11h / 16h - 20h / **Vendredi** : 8h30 - 11h / 13h30 - 17h

### Bureau Municipal

Monsieur le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous, à prendre via la Mairie

**Location de la salle polyvalente** : Se renseigner en mairie

### Bibliothèque :

**Lundi** : 15h30 à 18h30 - **Mardi** : 13h30 à 15h - **De 10h à 11h30, les premier et troisième Jeudi de chaque mois pour les tout-petits et leurs accompagnateurs.** Pendant les vacances scolaires, les fermetures sont affichées et consultables sur le site de la bibliothèque.  
Renseignements au 04 73 38 59 58

## ADRESSES UTILES

### • L'AGENCE POSTALE

04 73 97 45 06

**Lundi** : 9h15 - 12h

**Mardi** : 9h15 - 12h

**Mercredi** : fermé toute la journée

**Jeudi** : 15h15 - 18h

**Vendredi** : 15h15 - 18h

**Samedi** : 9h15 - 12h

La levée du courrier est effectuée à 15h15

### • Pharmacie Marie-Hélène PETAVY

Tél. : 04 73 38 98 41 - Route de Volvic  
63530 ENVAL (galerie marchande du Centre Leclerc)

### • Docteur Anne FOA

Tél. : 04 73 63 00 83

12 avenue de la Libération 63530 ENVAL (près de la salle polyvalente)

### • Cabinet d'infirmière libérale

Tél. : 06 38 72 35 74 ou 07 87 12 88 71  
3 rue de l'Ambène 63530 ENVAL

### • Centre d'Action Médico Sociale de Riom

Tél. : 04 73 64 53 70

10 rue Antoine Arnaud 63200 RIOM

### • Groupe scolaire

rue des Ecoles

Tél. Ecole : 04 73 38 49 38

Tél. Cantine : 04 73 38 50 01

POUR VOTRE SÉCURITÉ, QUELQUES NUMÉROS À AVOIR SUR VOUS

• **Pompiers** : composer le 18

• **Gendarmerie - Police**

composer le 17 ou 112

• **Urgences médicales** : composer le 15

• **Vous êtes victime d'un cambriolage :**

■ **Si vous souhaitez connaître les mesures de préventions préconisées** : Contacter la mairie

■ **Si vous êtes victime d'un cambriolage** : composer le 17 ou le 112

• **Opposition carte bancaire** : 0 892 705 705

• **Opposition chéquier** : 0 892 68 32 08

• **Téléphones portables volés :**

■ SFR : 10 23

■ Orange : 0 800 100 740

■ Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

■ FREE : 3244

• **Agir contre toutes les violences faites aux femmes :**

Un numéro national unique pour les femmes victimes de violence : 3919

Ouvert du lundi au samedi de 8 h à 22 h (les jours fériés de 10h à 20h). Ce numéro est gratuit. Il répond à toutes les formes de violences (violences conjugales, mutilations et mariages forcés, agressions sexuelles et viols, violences au travail). Que vous soyez victime ou témoin, vous serez écouté(e), conseillé(e) et informé(e) sur les démarches à suivre.

• **SEMERAP** : 04 73 15 38 38 (si problème technique urgent sur réseau d'eau)

• **Urgence Gaz** : 0800 473 333

• **Urgence EDF** : 0811 010 212

### • Info SBA

■ **Déchèterie de Volvic** : 04 73 83 38 00

Chemin des Prades - Section Champloup 63530 VOLVIC

**Horaires d'été** (lors du passage à l'heure d'été) :

**Du mardi au samedi inclus** : 8h30-12h30 / 13h30-18h30

**Horaires d'hiver** (lors du passage à l'heure d'hiver) :

**Du mardi au samedi inclus** : 9h-12h30 / 13h30-17h

■ **Déchetterie De Châtel Guyon** : Tél : 04 73 83 38 00

Chemin de la Croix des Roberts 63140 CHÂTEL-GUYON

**Horaires d'été** (lors du passage à l'heure d'été) :

**Du mardi au samedi inclus** : 8h30-12h30 / 13h30-18h30

**Horaires d'hiver** (lors du passage à l'heure d'hiver) :

**Du mardi au samedi inclus** : 9h-12h30 / 13h30-17h

Pour éviter vols et dégradations récurrents, les caisses « ferraille et DEEE » sont évacuées chaque soir. Dépôt de ces déchets avant 17h45.

■ **Déchetterie de Riom** : Tél : 04 73 83 38 00

Avenue Hector Berlioz - RD 211- Chemin de Maupertuis  
Lieu-dit Le Polbiat 63200 RIOM

**Horaires d'été** (lors du passage à l'heure d'été) :

**Du lundi au vendredi** : 8h-12h30 / 13h30-19h

**Le samedi** : 8h-19h : (sans interruption)

**Horaires d'hiver** (lors du passage à l'heure d'hiver) :

**Du lundi au vendredi** : 8h-12h30 / 13h30-18h

**Le samedi** : 8h-18h : (sans interruption)

**Attention ! Les déchetteries sont fermées les jours fériés.**

Afin de mieux gérer le service, la gestion des accès aux déchetteries est désormais informatisée via les cartes à puce, ce qui consiste en l'attribution à chaque usager d'une carte à puce d'accès gratuite. Pensez à faire le nécessaire soit en retirant un formulaire de demande de carte auprès des gardiens, soit en remplissant le formulaire en ligne sur le site internet du syndicat : www.sba63.fr